

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7440482301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/3199957>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 janvier 2026** sur **Agriculteur Normand.com**
Pour le département : **14 - CALVADOS**



*SELARL D'AVOCATS
2 Porte de l'Europe - 14000 CAEN*

*COLOUGAB
SNC au capital de 10 000 €
Siège Social : CAEN (14000), Villa Giverny, 35 place du
Commerce*

*-----
830 802 104 RCS CAEN
-----*

Aux termes de décisions extraordinaires constatées dans un acte en date du 29 décembre 2025, les associées ont décidé, à compter du même jour, 1/ de modifier l'objet social qui devient « la prestation de services aux entreprises : conseils en organisation, soutien en gestion administrative et commerciale, assistance administrative externalisée ; toutes prestations de services se rapportant à l'organisation, la gestion administrative, commerciale et logistique des entreprises et des particuliers ; tous petits travaux de bricolage non soumis à une qualification spécifique, montage et démontage de mobilier (nouvelle mention) au lieu de « l'exploitation d'un fonds de commerce de librairie, papeterie, presse, bimbeloterie, jeux de la Française des Jeux, confiserie, vente de boissons non alcoolisées à emporter ou à consommer sur place, situé au 35 place du Commerce, Villa Giverny 14000 CAEN auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local » (ancienne mention). 2/ de transférer le siège social de CAEN (14000), Villa

En partenariat avec

Giverny, 35 place du Commerce (ancienne mention), à BOULON (14220), 186 rue Godet (nouvelle mention). 3/ de transformer la Société en Société A Responsabilité Limitée, sans création d'une personne morale nouvelle. La durée de la Société et son capital social ne sont pas modifiés, ce dernier restant fixé à la somme de 10 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune. Mesdames Marie-Line FELTESSE et Nathalie VERDIN demeurant ensemble à BOULON (14220), 186 rue Godet, sont maintenues dans leurs fonctions de cogérantes. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : FORME : la Société, précédemment sous forme de Société en Nom Collectif, a adopté celle de Société A Responsabilité Limitée.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

En partenariat avec